



Fédération
Histoire
Québec



SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE
PIASTREBAIE
—
BAIE-JOHAN-BEETZ

M. Mathieu Lacombe

Ministre de la Culture et des Communications

Édifice Guy-Frégault

225, Grande Allée Est, bloc A

Québec (Québec) G1R 5G5

Objet : Pour une intervention concertée à la Maison Johan-Beetz

Monsieur le Ministre,

La Fédération Histoire Québec et la Société historique de Piastrebaie souhaitent faire suite aux échanges déjà tenus avec votre ministère concernant la Maison Johan-Beetz, à Baie-Johan-Beetz, et sur la nécessité d'agir rapidement afin d'en assurer la conservation.

Classée en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel depuis le 12 octobre 1979, la Maison Johan-Beetz est un bien patrimonial d'une valeur exceptionnelle. Son classement est d'autant plus significatif qu'il porte à la fois sur son extérieur et, chose rare, sur son intérieur. Par cette décision, le gouvernement de René Lévesque, par l'entremise de son ministre des Affaires culturelles, Denis Vaugeois, reconnaissait et protégeait non seulement une architecture remarquable, mais également un ensemble d'éléments intérieurs qui témoignent de l'histoire du lieu et de la présence de Johan Beetz.

Près d'un demi-siècle après son classement, l'état actuel du bâtiment soulève aujourd'hui de sérieuses préoccupations. Les interventions et les démarches entreprises au cours des dernières années montrent que la situation est connue des différents acteurs. Dans ce contexte, nous croyons qu'il est maintenant nécessaire de faire progresser ces démarches vers des mesures concrètes de conservation.

La conservation du patrimoine ne repose toutefois pas sur les seuls propriétaires et pouvoirs publics. Elle bénéficie de l'expertise des organismes qui, sur le terrain, connaissent l'histoire des lieux, leur évolution et leur importance pour la collectivité. Les sociétés d'histoire et les groupes citoyens jouent à cet égard un rôle essentiel de vigilance, de documentation, de transmission et de mise en valeur. C'est précisément ce qui justifie l'intervention conjointe de la Société historique de Piastrebaie et de la Fédération Histoire Québec. Cette intervention s'inscrit dans une volonté de faire de la conservation du patrimoine une responsabilité partagée.

Dans cet esprit, nous demandons au ministère de la Culture et des Communications :

1. d'envisager dès maintenant les conditions d'une véritable mise en valeur de la Maison Johan-Beetz, au-delà des seuls travaux urgents, afin qu'elle puisse continuer à jouer un rôle dans la transmission de l'histoire de Baie-Johan-Beetz et de la Côte-Nord.
2. de prioriser l'évaluation de l'état de la Maison Johan-Beetz, notamment par une visite permettant de documenter précisément les interventions requises et leur degré d'urgence;
3. d'identifier, avec le propriétaire, les travaux de conservation prioritaires et d'établir un échéancier réaliste, en portant une attention particulière aux interventions nécessaires avant que les conditions hivernales n'aggravent la situation;
4. de reconnaître et de soutenir la participation du milieu local, notamment celle de la Société historique de Piastrebaie, dans le suivi de l'évolution du dossier;
5. de favoriser une concertation avec la Municipalité de Baie-Johan-Beetz et les autres instances concernées, afin que les différents leviers disponibles puissent contribuer à la conservation du bien, notamment ceux liés à l'entretien des bâtiments;

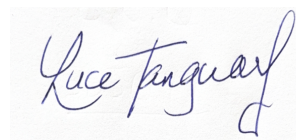
Nous vous remercions de l'attention portée à cette situation et vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, nos salutations distinguées.



J.-Louis Vallée
Président du Conseil d'administration
Fédération Histoire Québec



Clément Locat
Président du Comité du patrimoine
Fédération Histoire Québec



Luce Tanguay
Présidente du Conseil d'administration
Société historique de Piastrebaie